

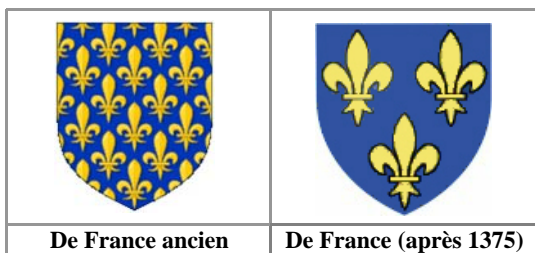
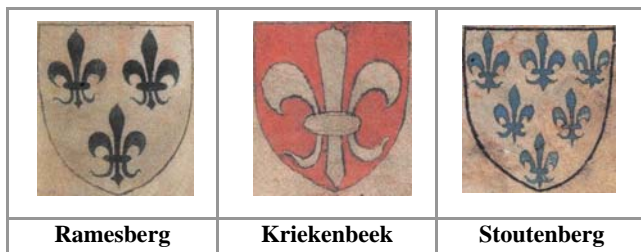


# L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau  
Héraut d'armes du Canada

## LA FLEUR DE LIS : USAGES ET SYMBOLISMES CHOISIS (1<sup>re</sup> PARTIE)

La fleur de lis se rencontre depuis le XII<sup>e</sup> siècle dans un grand nombre d'armoiries, tant en France que dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale. En général, il s'agit, affirme l'historien Michel Pastoureaux, « d'un simple motif graphique utilisé comme emblème individuel ou familial »<sup>1</sup>. Par exemple, plus d'une trentaine de familles européennes dont les armoiries comprennent une ou plusieurs fleurs de lis sont recensées dans *L'Armorial Bellenville* (XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>2</sup>.



Cela dit, la fleur de lis se démarque des autres meubles héraldiques par sa longue existence et par son association à la France royale dont les armoiries, *d'azur semé de fleurs de lis d'or*, sont bien connues.

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs tant anciens que modernes lui attribuent, sans toutefois s'accorder, une symbolique hors du commun, à la fois riche, sacrée et complexe. Michel Pastoureaux résume toute la complexité de cette figure dans un chapitre intitulé « Une fleur pour le roi. Jalons pour une histoire médiévale de la fleur de lis ». Par ailleurs, la célèbre fleur a également fait l'objet d'écrits plus ou moins sérieux ou peu documentés<sup>3</sup>.

Loin d'épuiser le sujet, cette chronique décrit comment les monarques français ont pu octroyer cette figure exceptionnelle dans des armoiries comme marques d'honneur. Elle présente également des créations armoriales de l'Autorité héraldique du Canada qui incluent, depuis 1988, une quantité appréciable de fleurs de lis, en semé ou autrement. Nous constaterons que la signification de la fleur de lis se construit aujourd'hui autour de quelques thèmes récurrents.

### LA CONCESSION DE FLEURS DE LIS PAR LE ROI DE FRANCE

Nous avons vu précédemment que Louis XIV avait, en élevant au marquisat la famille de Cardaillac, augmenté le lion des armoiries de la famille d'un petit manteau aux armes de France, un honneur fort symbolique<sup>4</sup>. Cette coutume est en fait médiévale. Les rois de France ont pu, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, donner en guise de récompense à leurs loyaux sujets (officiers royaux, gentilshommes ou simples hommes d'armes, favoris...) et à leurs bonnes villes le droit de porter une ou plusieurs fleurs de lis dans leurs armoiries. Les fleurs sont souvent d'or, mais parfois aussi d'autres couleurs selon les champs. Les monarques français ont aussi parfois autorisé le port de leurs armoiries pleines dans des écus écartelés ou autrement. Ces dons de lis ou d'armes complètes, peu nombreux, étaient coutumiers en ce sens que, durant le Moyen Âge, « la faculté d'octroyer des armoiries ne fut pas toujours réservée au souverain (...) de simples seigneurs purent permettre le port de leur blason à ceux qu'ils jugeaient dignes de cet honneur »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, p. 108.

<sup>2</sup> Michel PASTOUREAU et Michel POPOFF, *L'Armorial Bellenville*, Lathuile, 2004, p. 347-348, fig. fol. 32v, 47r et 44r.

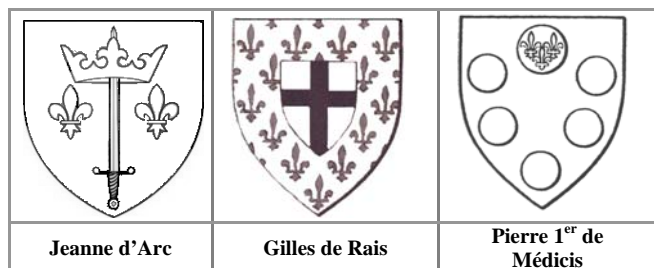
<sup>3</sup> *Une histoire symbolique...*, p. 99-110. « Sous la plume des uns et des autres, la fleur de lis a fréquemment été livrée en pâture

au militantisme politique, aux excès du positivisme, aux jongleries spatio-temporelles ou bien au délire ésotériques » (p. 99); voir également Hervé PINOTEAU, « Fleurs de lis de France et d'ailleurs », dans *Genealogica & Heraldica : actes du XXII<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 439-446.

<sup>4</sup> Claire BOUDREAU, « Les tableaux héraldiques de la famille de Cardaillac », *L'Ancêtre*, n<sup>o</sup> 294, vol. 37, printemps 2011, p. 293-294.

<sup>5</sup> Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Dijon, J. B. Janin, 1946, p. 171 et suiv.

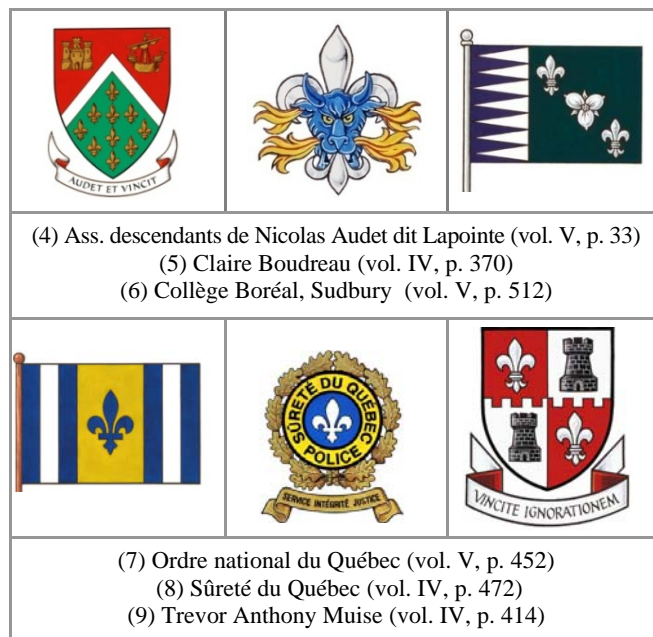
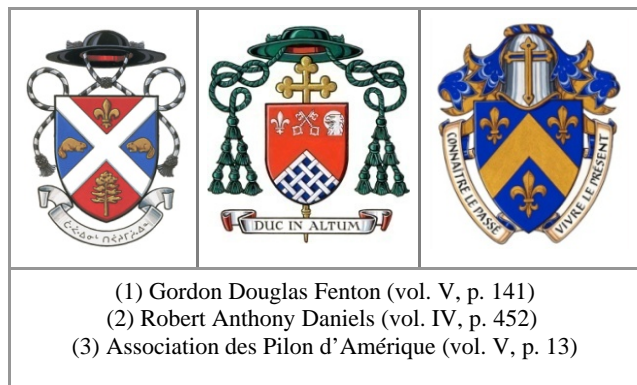
Parmi les récipiendaires de fleurs de lis ou d'armes de France concédées par le roi de France, on compte notamment Nicolo Bucchia, ambassadeur du roi de Serbie Étienne Douscha Ourosh IV (1351); Jean-Galéas Visconti, duc de Milan (1394); Jeanne d'Arc et ses frères (1429); Gilles de Rais (1429); l'abbaye de Saint-Maixent (1442); Pierre 1<sup>er</sup> de Médicis (1465); César Borgia (1499); André Rosso, ou Roux (1526); les Augustins de Paris; l'abbaye du Val-de-Grâce (1664).



### LES FLEURS DE LIS DES EMBLÈMES D'AUJOURD'HUI

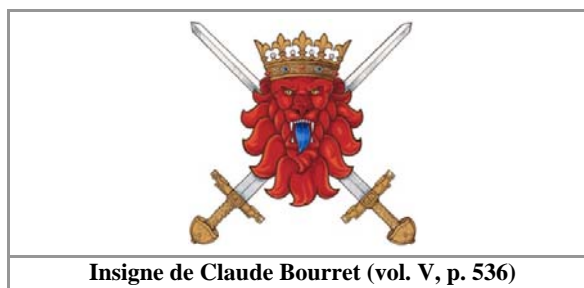
Tout comme en Europe au Moyen Âge, un nombre important d'armoiries, d'insignes et de drapeaux officiellement concédés au Canada sont ornés de fleurs de lis. Elles peuvent être d'or sur champ d'azur, ou adopter n'importe quelles autres couleurs héraldiques. Elles peuvent également semer l'écu ou des pièces honorables. Les familles et institutions expriment par elles des notions que l'on peut regrouper :

- Pour certains, elle demeure, comme au Moyen Âge, l'emblème traditionnel de la Vierge Marie (ex. 1-2).
- Pour la majorité, elles symbolisent la France et les ancêtres français (ex. 3-5), voire la communauté francophone dans son ensemble (ex. 6).
- Pour d'autres, elle représente soit la ville de Québec, soit la province ou ses organismes officiels et son drapeau (ex. 7-9).
- Pour quelques autres, elles sont reprises d'autres armoiries ou évoquent une autre famille ou un lieu (ex. 2).
- Plus rarement, elles évoquent un nom, parfois un prénom (ex. 9).



### DES FIGURES SANS PRÉTENTION

Il n'est sans doute pas inutile de préciser que l'emploi de fleurs de lis dans l'héraldique canadienne se fait sans prétention et sans référence à l'ancien statut des fleurs de lis royales. Des fleurs de lis décorent aujourd'hui sans restriction les figures de toute nature, y compris les couronnes héraldiques des cimiers. Si, dans la France d'Ancien Régime, les couronnes fleurdelisées sont perçues comme des signes de noblesse ou d'appartenance à la famille de France, il n'en est rien dans le système héraldique canadien. Il faut naturellement se garder de transposer les codes symboliques et hiérarchiques d'une période ancienne à une autre. La fleur de lis, bien que symbole politique au Québec, demeure accessible à tous.



La couronne fleurdelisée de l'insigne de Claude Bourret honore ses ancêtres français et rappelle la France royale, sans toutefois signifier qu'il est lui-même un descendant direct des derniers Bourbons.

Je ferai dans ma prochaine chronique l'histoire des fleurs de lis des armoiries du Québec et du Canada et explorerai comment leur présence dans ces emblèmes est perçue différemment selon les personnes, les époques et les lieux. En héraldique, le symbolisme des figures est en effet très souvent circonstanciel.